



Mons, le 12 septembre 2019

Objet: **Retraite du lundi 23 au jeudi 26 septembre 2019**

Cher(e) élève,

Félicitations! Tu entres en sixième, la dernière année de tes études secondaires. Tu te poses sans doute des questions sur ton avenir, les choix que tu auras à faire. C'est pourquoi il t'est proposé en ce début d'année de prendre du recul et de consacrer du temps à la réflexion pour mieux te connaître et découvrir une autre façon de vivre.

Tu pourras ainsi prendre du temps pour réfléchir et échanger avec d'autres à propos du sens à donner à la vie et évoluer à ton rythme vers une citoyenneté responsable et solidaire.

La retraite s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'école et est obligatoire. Le "vivre ensemble" et spécifiquement le "vivre à l'école" implique une participation active de chacun de nos élèves, dans un respect mutuel, favorable à l'épanouissement de tous.

Il est important d'observer que ta participation à la retraite implique ton adhésion à certaines règles de vie commune. Un coup de main est demandé au quotidien pour le service des tables et la vaisselle. Une attitude respectueuse des lieux et des personnes est indispensable au bon déroulement de ces quatre jours. L'alcool et les substances illicites sont strictement interdits.

Enfin, l'école paie en partie les frais de participation des élèves à la retraite et demande une **contribution de 85 €/élève à verser pour le lundi 23/09/2019 au plus tard sur le compte de l'école BE49 7795 9339 1571**. Sont dès lors couverts: les trois nuitées, la pension complète et l'animation.

En te souhaitant de vivre une très belle expérience en retraite,

Monsieur J. Bierlaire  
Directeur